



3^{ème} Convention des Juristes de la Méditerranée

ROME, 7-8-9 JUIN 2010

(HÔTEL VITTORIO VENETO - CORSO D'ITALIA, 1)



**LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DANS L'ESPACE EURO-MÉDITERRANÉEN
SÉCURITÉ DES INVESTISSEMENTS ET DES PAIEMENTS**

LANGUES DE TRAVAIL : FRANÇAIS, ARABE, ANGLAIS, ITALIEN



Nice, juin 2008
Séance d'inauguration



Le Caire, octobre 2009
Séance d'inauguration

L'intensification des échanges économiques dans la zone euro-méditerranéenne est la condition essentielle de la stabilité et de la croissance dans la région. Or, l'activité économique y repose à plus de 90 % sur le tissu des petites et moyennes entreprises. C'est donc dire que tout ce qui sécurise l'activité de cette catégorie d'entreprises est au coeur des enjeux politiques et économiques en Méditerranée.

Construire l'attractivité juridique pour les investissements étrangers, assurer la pérennité de la transmission des petites et moyennes entreprises, garantir le paiement des créances, faciliter le règlement simplifié des litiges et, finalement, gérer efficacement les éventuelles défaillances, telles sont les compétences techniques qu'offrent les professions du droit méditerranéennes.

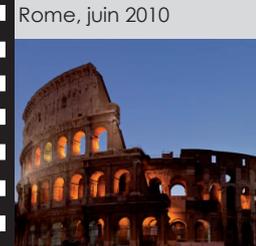
La 3^{ème} convention des juristes de la Méditerranée est née de cette convergence des besoins des PME et des compétences des juristes. Elle verra se réunir plusieurs centaines de décideurs économiques et de juristes de tous les pays du pourtour méditerranéen, pour l'examen de solutions concrètes dans ces domaines précis.



Le Caire, octobre 2009
Table ronde



Le Caire, octobre 2009
Atelier



Rome, juin 2010

MÉTHODOLOGIE DE LA CONVENTION

La Convention est interactive; après une présentation du thème traité par les intervenants de chaque Table Ronde, une discussion est ouverte avec la salle.

La traduction de toutes les interventions est assurée en simultané dans les 4 langues (italien, français, arabe, anglais).

Les contributions disponibles des orateurs sont mises à disposition du public et mises en ligne sur le site internet de la Fondation pour le droit continental :

www.fondation-droitcontinental.org.

Lundi 7 juin (10h30 - 18h00)

de
10h30
à
12h30

SÉANCE INAUGURALE

Personnalités politiques des pays de la Méditerranée (en cours de confirmation)

M. Ibrahim Najjar, ministre de la justice, Liban

de 12h30
à 13h

M. Michel Grimaldi, président du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental, professeur, France

de 13h à
14h30

DÉJEUNER-BUFFET

de 14h30
à 17h30

TABLE RONDE N°1

Le cadre juridique des investissements

14h30

PRÉSIDENTS :

M. Paul-Albert Iweins,

membre du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental, avocat, France

M. Hicham Naciri,

avocat, Maroc

Cadre des investissements :

- M. Imed Amira, président de la Chambre des notaires, Tunisie
- M. Ahmed Reda Boudiaf, avocat, Algérie
- M Olivier de Laroussilhe, responsable des relations avec la zone euromed à la DG Trade de la Commission Européenne

Difficultés et défis des PME :

- M. Eric Diamantis, avocat vice-président de l'IPEMED (Institut de Prospective Economique du monde Méditerranéen), France
- M. Christophe Lecourtier, directeur général d'Ubifrance, France
- Mme Wafaa Sobby, présidente du GAFI (General Authority for Investment), Egypte

15h45

PAUSE

Protection de la Propriété Intellectuelle :

- M. Mondher Al Mensi, avocat, Tunisie
- M. Philippe Coen, vice-président de l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise), France
- M. Patrice Vidon, conseil en propriété industrielle, France

17h

Synthèse scientifique :

M. Jean-Louis Dewost,

membre du Conseil Scientifique de la Fondation pour le droit continental, conseiller d'Etat, ancien directeur juridique de la commission européenne, France

18h

Intervention de M. Pierre Ducret, président directeur général de CDC climat, France

20h30

DÎNER D'INAUGURATION OFFERT PAR LE **CONSIGLIO NAZIONALE FORENSE**

Mardi 8 juin (9h30 - 12h30)

de 9h30
à 12h30

TABLE RONDE N°2

La transmission de l'entreprise

PRÉSIDENT :

M. Fawzi Marref, notaire, Algérie

La stratégie des PME innovantes

- M. Marc Lévis, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, président de l'association Droit et Méditerranée, France

Transmission à titre gratuit

- Mme Cinzia Brunelli, notaire, commission de coopération notariale internationale de l'UINL (Union Internationale du Notariat), Italie
- M. N., professeur, Liban
- M. N., représentant de l'administration fiscale, France

10h30

PAUSE

Transmission à titre onéreux

- M. Abdessattar Khouildi, docteur en droit privé, secrétaire général du centre islamique international de conciliation et d'arbitrage, Dubai
- M. Pierre Lafont, avocat, France
- M. N., notaire, Maroc

12h

Synthèse scientifique

M. Bernard Chambel, membre du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental, ancien président de la Conférence des Bâtonniers, avocat, France

de 12h30
à 14h

DÉJEUNER-BUFFET



Mardi 8 juin (14h00 - 18h00)

de 14h
à 17h

TABLE RONDE N°3

PME et modes alternatifs de règlement des différends en Méditerranée

14h

INTRODUCTION :

M. Guido Alpa, avocat, président du Consiglio Nazionale Forense, membre du conseil d'administration de la Fondation pour le droit continental, Italie

L'arbitrage : problématique et besoins spécifiques

- M. Fadi Abboud, président du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), Liban
 - M. George Albert Dal, avocat, Belgique
 - M. Mohamed Maher Abdelwahed, directeur général d' Investors' Dispute Settlement Center, Egypte
 - M. Ryad Ghali, avocat, Syrie
 - M. Gabriel Mecarelli, maître de conférences à l' Université Paris Sud XI, France
 - M. Giorgio Schiavoni, président de l'institut pour la promotion de l'arbitrage et de la médiation en Méditerranée, Italie
- ANIMATEUR :** M. Aldo Bulgarelli, président de la commission internationale du Consiglio Nazionale Forense, Italie

15h

PAUSE

15h30

La médiation : problématique et besoins spécifiques

- M. Ahmadi, avocat, Maroc
- M. Stefano Azzali, secrétaire général de la chambre arbitrale nationale et internationale de Milan, Italie
- M. Andrea Benassi, secrétaire général de UEAPME (European Association of Craft, Small and Medium-Sized Enterprises), Italie
- M. Michel Benichou, avocat, président du FBE (Fédération des barreaux d'Europe), France
- Mme Chiara Giovannucci Orlandi, professeur à l'Université de Bologne, membre de la commission médiation Consiglio Nazionale Forense, Italie
- M. Michael McIlwrath, senior counsel – litigation, General Electric à Florence, Etats-Unis

ANIMATEUR : M. Fabio Florio, président de la commission conciliation du Consiglio Nazionale Forense, Italie

16h30

Synthèse scientifique :

M. Daniel Tricot, membre du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental, administrateur de l'association française des docteurs en droit, président honoraire de la Chambre commerciale de la Cour de cassation, France

de 17h
à 18h

PRÉSENTATION

La mesure de la sécurité juridique

M. Arnaud Raynouard, professeur à l'Université Paris Dauphine, directeur du programme de recherche efficacité économique du droit (2eD) à la Fondation pour le droit continental

20h30

DÎNER À L'HÔTEL VITTORIO VENETO

Mercredi 9 juin (9h30 - 14h00)

ATELIERS

(Les 5 ateliers se tiennent concomitamment)

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

①

- M. Richard Sédillot, avocat, France
- M. Jorge Antonio Cordero, notaire, Mexique
- M. Edouard Planche, représentant de l'UNESCO

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

②

- M. Pierre Catala, professeur, France
- M. Mohamed Hamouda, professeur, Tunisie
- M. Marc Levis, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, président de l'association Droit et Méditerranée, France

FINANCE ISLAMIQUE

③

- M. Jean du Bois de Gaudusson, professeur, Université Montesquieu-Bordeaux IV, France
- M. Antoine Burin des Roziers, conseiller du commerce extérieur, France

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

④

- M. Patrice Vidon, conseil en propriété industrielle, France
- M. Jean-Daniel Lachkar, président de la chambre nationale des huissiers de justice, France

L'ENTRAIDE JUDICIAIRE INTERNATIONALE ET LES RÉSEAUX JUDICIAIRES

⑤

- M. Frank Natali, avocat, France
- M. Guillaume Adreani, assistant à l'Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF). France
- Mme Christine Da Luz, magistrat, point de contact pour le Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale, Ministère de la justice, France
- M. Jose Maria Davo, président du Conseil des Barreaux Européens (CCBE), avocat, Espagne
- M. Iskandar Ghattas, ancien sous-secrétaire d'État à la Justice pour la coopération internationale, Député, Égypte
- M. Philippe Rouet, responsable de la commission «juristes de PME», Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), France

de
9h30
à
12h

de 12h
à 13h30

DÉJEUNER-BUFFET

Mercredi 9 juin (14h00 - 18h00)

13h30

TABLE RONDE N°4

Le recouvrement de la créance

PRÉSIDENT :

M. Jean-François Bauvin, vice-président de la chambre nationale des huissiers de justice, France

EXPERTS :

- M. Mohamed Cherif, président de la chambre nationale des huissiers de justice, Algérie
- M. Arcangelo D'Aurora, président de l'association des huissiers de justice, Italie
- M. Farhat Toumi, avocat, Tunisie
- M. N., UNIDROIT, Italie

14h30

PAUSE

15h

TABLE RONDE N°5

Les procédures d'insolvabilité, recherche d'un équilibre

PRÉSIDENT :

M. Vincent Gladel, administrateur judiciaire, président du conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires, président des Acteurs du Droit Continental à l'International (ACDI), France

La suspension des poursuites individuelles des créanciers

- M. Messaoud Mentré, professeur de droit à l'université d'Annaba, Algérie
- M. Marc André, mandataire judiciaire, France
- M. Fady Nammour, professeur, avocat, Liban

Le sort réservé aux particuliers

- M. Nabil Kerouaz, avocat, Algérie
- M. Marc André, mandataire judiciaire, France
- M. Brahim Abouzeid, avocat, Liban

16h

Synthèse scientifique

de

SÉANCE DE CLÔTURE

17h

Synthèse scientifique générale de la Convention

à

Personnalités politiques des pays de la Méditerranée (en cours de confirmation)

18h

Présentation de la 4^{ème} convention des juristes de la Méditerranée qui se tiendra en Algérie en 2011





Opération soutenue par le Ministère délégué au Commerce Extérieur



CONTACT

Fondation pour le droit continental

2-2 bis Villa Thoréton 75015 Paris
Tél. : + 33 (1) 70 22 41 41 – Fax : +33 (1) 70 22 41 26
E-mail : sg@fondation-droitcontinental.org
www.fondation-droitcontinental.org